M. MACDONALD: Et à la tribune populaire également.

M. MURPHY: A la tribune populaire aussi, comme le dit le député de Pictou. C'est ainsi que le député de Calgary a interprété ces paroles; car, au cours de sa harangue d'hier, il a déclaré qu'il nous serait impossible de construire un dreadnought en vingt ans. S'il en est ainsi, je le demande à ces messieurs, quelles alternatives du dilemne acceptent-ils?

Ou bien il nous faudra attendre pendant toute cette longue période de temps et dans l'intervalle piétiner sur place et demeurer les bras croisés, nous exposant ainsi à la terrible accusation de manquer de loyalisme; ou bien, si nous faisons quelque chose, alors il faudra que ce soit en adoptant un système de participation financière; il n'y a pas à échapper au dilemme. Le député de Calgary s'avoue vaincu, quand il dit: "L'Australie, il est vrai, construit une flotte; mais c'est parce qu'elle a d'abord orienté l'instruction de son peuple vers l'idéal im-périal, par sa participation financière à la marine britannique. Ainsi, monsieur l'Orateur, ici au Canada, on veut orienter l'instruction de notre peuple vers l'impérialisme au moyen de contributions! Voilà l'affaire réduite à sa plus simple expression. Le député de Calgary dit que l'Australie construit des navires, mais j'affirme qu'elle fait davantage; elle adhère loyalement au pacte intervenu avec le gouvernement britannique et les autres dominions d'outre-mer; elle adhère à l'arrangement effectué à la dernière conférence, à laquelle assistait le pre-mier ministre. Une dépêche, publiée ce matin dans la "Gazette" de Montréal, non seulement donne la preuve du fait, mais contient la plus énergique condamnation de ce Gouvernement et révogue en doute, plus sérieusement que nous ne l'avons fait, la bonne foi du premier ministre en soumettant ces propositions de pareille façon: Lisons cette dépêche:

L'Australie et la défense navale—Les autorités australiennes publient une déclaration concernant le projet d'unité navale intervenu avec le Canada et la Nouvelle-Zélande
—Il est déclaré que la convention australienne est la seule qui recevra son applica-tion—Les intérêts dans le Pacifique.

(Service de la presse canadienne associée.)
Londres, 26 février.—Les autorités australiennes à Londres ont publié, ce matin, le texte d'une importante déclaration récemment faite par le sénateur Pearce, le ministre de la défense australien, sur la question de la défense navale impériale.
L'honorable M. Poarce d'it que le contraction de la défense navale impériale.

L'honorable M. Pearce dit que le gouvernement australien n'attache aucune importance à sa représentation au comité de la défense impériale, parce que ce comité est de caractère purement consultatif. L'Australie s'occupe de questions de principes plutôt que d'administration.

Il fait ensuite allusion aux décisions prises à la dernière conférence impériale, alors que

le Canada et l'Australie adoptèrent le projet d'unité navale, et il ajoute que la convention australienne est la seule qui ait reçu son application. Par conséquent, il devient nécessaire pour le Canada et la Nouvelle-Zélande soit de faire l'application des projets adoptés par la conférence de 1909, soit de leur substituer quelque autre système.

Il ne saurait dire ce qu'il y a de vrai dans la rumeur que les autorités de l'amirauté ont participé à la suppression du système na-val canadien et à la substitution d'une contribution de dreadnoughts et d'un subside annuel, d'après le plan en vogue en Nouvelle-

Zélande...

Un subside annuel! Comment se fait-il qu'on soit si bien renseigné outre-mer, et qu'on nous donne si peu d'informations ici sur la question.

....de préférence à celui de la création d'uni-tés navales coloniales distinctes. Ni le gou-vernement britannique ni l'amirauté ne nous ont donné à entendre qu'ils aient changé

Monsieur l'Orateur, relisons ces lignes.

Ni le gouvernement britannique ni l'amirauté ne nous ont donné à entendre qu'ils aient changé d'avis. Quant à la nature judicieuse de la convention intervenue avec l'Australie, je dois dire que cette convention est née du système d'unités navales créé par l'amirauté et ne doit nullement sa naissance au gouvernement australien du jour ou aux représentants de la conférence.

Le ministre de la défense dit en terminant que son gouvernement est d'avis qu'il serait avantageux à l'empire dans son ensemble si l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande pouvaient voir jour à en venir à une entente sur la défense des intérêts britanniques dans le Pacifique. Notre système est connu et a l'approbation de l'amirauté. On peut le modifier de manière à ce qu'il réponde à tout développement des systèmes de défense navale du Canada et de la Nouvelle-Zélande. Nous l'approbation de l'amirauté. espérons que les trois pays peuvent encore s'entendre dans le but de travailler à cette unité

Tout commentaire sur cette dépêche serait superflu. Revenons au député de Calgary. Dans une de ses effusions dramatiques, il a posé la question: "Où se livrerat-elle, cette bataille contre la Grande-Breta-gne?" Je l'ignore; personne de ce côté-ci ne le saurait dire. Lorsqu'il posa cette question, je crus qu'il allait y répondre; mais il n'en a rien fait. S'il possède ce renseignement, il doit en informer l'ami-rauté; elle aurait intérêt à le savoir. Il nous assure ensuite que la suprématie de la Grande-Bretagne est menacée. A l'autorité du député de Calgary, nous pouvons opposer la parole de M. Asquith, le pre-mier ministre de la Grande-Bretagne, celle du premier lord de l'amirauté, M. Churchill, celle du ministre des affaires étrangères, sir Edward Grey qui tous affirment que la suprématie de la Grande-Bretagne n'est pas menacée, et si vive que soit mon estime pour le député de Calgary, je dois

M. MURPHY.